

ETHIQUE, DROIT MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE

Semestre 1

Code Apogée : DBH1061M

3 ECTS / 30 heures de CM

Master 1 Master Santé Publique

Composante de gestion de l'UE :

Responsable de l'UE :

DOMAINE SCIENCES TECHNOLOGIE SANTE

Département de Biologie Humaine

Daniel Malicier, François Locher, Valérie Siranyan

Programme de l'enseignement :

Droit de la santé M. Malicier 15 h de CM

- Droit des patients
- Responsabilité médicale : pénale, civile, administrative et disciplinaire.
- Infection nosocomiales : définition, responsabilité et réparations.
- L'expertise médicale amiable et contentieuse.

Ethique médicale : F. Locher, V. Siranyan 15h de CM

- Définition des produits de santé : enjeux et perspectives, influences des instances européennes.
- Risques liés à l'utilisation des produits de santé : la réforme de la pharmacovigilance, la sécurité sanitaire et les autorités compétentes, les conséquences de l'affaire du « médiateur » sur notre système de santé, la gestion des conflits d'intérêts.
- Responsabilité du fait des produits défectueux : l'exemple du vaccin contre l'hépatite B ou les prothèses PIP

Modalités d'évaluations de l'unité d'enseignement :

Droit de la santé

Session 1 : écrit

Session 2 : écrit ou oral

Ethique médicale

Session1 : écrit et contrôle continu

Session2 : écrit ou oral

(Modalités données à titre indicatif, les modalités précises sont votées tous les ans par le CA sur proposition du CFVU)

Vos enseignants dans cette UE :

Daniel Malicier, François Locher, Valérie Siranyan